

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
Commune de YOUX

R a p p o r t d e s a n n e x e s s a n i t a i r e s

> **Plan
Local
d'Urbanisme**



ELABORATION

- Prescription
Délibération du Conseil Municipal
du 05/09/2003

- Arrêt du projet
Délibération du Conseil Municipal
du 08/09/2006

- Approbation
Délibération du Conseil Municipal
du 29/06/2007

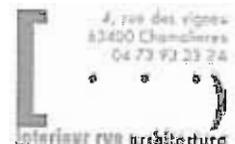
- Publication
Arrêté du Maire

MODIFICATIONS - REVISIONS - MISES A JOUR

- 1 • _____
- 2 • _____
- 3 • _____
- 4 • _____
- 5 • _____
- 6 • _____

3.1

App



> RAPPORT DES ANNEXES SANITAIRES

1. Eau potable

L'alimentation en eau potable de la commune de Youx est assurée par le Syndicat Sioule et Morge.

Une conduite d'adduction de 200 mm amène les eaux provenant de PECHADOIRE et LOUCHADIERE. Les eaux sont stockées dans un réservoir de 500 m3 (réservoir des JOBERTS) situé à l'ouest de Malvette.

De celui-ci partent deux antennes de 100 mm qui assurent la distribution des communes de ARS-LES-FAVETS, MONTAIGUT-EN-COMBRILLE, LA CROUZILLE, VIRLET.

Un piquage a été effectué sur la colonne de 200 mm. Cette canalisation de 100 mm assure l'alimentation des parties basses.

La moyenne de consommation journalière en 2005 était de 120 m3/jour

L'alimentation actuelle de la commune est satisfaisante et ne pose pas de problèmes majeurs.

Nota : Toutes les sources locales ont été abandonnées.

> RAPPORT DES ANNEXES SANITAIRES

1. Réseau d'assainissement

• Description

Un schéma a été réalisé par le bureau d'étude SESAER au (date) et approuvé par le conseil municipal.

Le réseau de collecte couvre la presque totalité du bourg, Laval/Montjoie avec en projet d'extension de réseau l'Abbaye et les Cros.

Les autres secteurs sont en assainissement individuel.

Mode de traitement des eaux usées les effluents collectés sont traités par :

- Un décanteur-digester avec à la suite une filtration verticale sur pouzzolane
- un lit bactérien
- Lagunage aéré (bassin d'aération de 3000 m³ et bassin de décantation de 1550 m³)

Les trois sites de traitement des eaux usées sont :

- au sud du bourg, une unité de 150 Eq./Hab.
- à l'est du bourg, une unité de 100 Eq./Hab.
- au lieu-dit Laval, une unité de 1 200 Eq./Hab.

L'ensemble du réseau et des dispositifs de traitement des affluents sont exploités, surveillés et entretenus par la SEMERAP.

Le contrôle d'ouvrages non-collectifs d'assainissement est la compétence de la SEMERAP.

3. Ramassage des ordures ménagères

Le SICTOM des Combrailles assure la collecte des ordures ménagères deux fois par semaine à Montjoie et Laval. Le service a lieu une fois par semaine pour le bourg de Youx et l'ensemble des autres hameaux et villages de la commune.

Deux points propres sont implantés sur la commune, un à proximité du bourg de Youx, l'autre entre Laval et Montjoie.

Il n'existe pas de tri sélectif sur la commune, mais une déchetterie est en service sur la commune de Saint-Eloy-Les-Mines. Sur cette même commune, il existe un centre d'enfouissement technique.